

beauville *infos*

N°2 juillet 2010

BULLETIN MUNICIPAL



échos du conseil

cadre de vie

vie beauvilloise

agenda

infos pratiques

Les employés municipaux

Le haut débit à Beauville

L'AFR et la bibliothèque

Calendrier des manifestations

Les pompiers de Beauville

Zoom sur...

Les Amis des Chats

Etat civil

Itinéraires particuliers

Le bilan 2009

Histoire de Beauville

Le budget 2010

Mes chers concitoyens,

Vous avez entre les mains le deuxième numéro de notre bulletin municipal que vous recevez au début des vacances scolaires. Dans le précédent bulletin, nous vous avons parlé du nouveau restaurant scolaire et de notre espoir de le voir fonctionner dès le printemps 2010...

Hélas les circonstances accidentelles que nous avons subies en ont décidé autrement... Mais nous mettons tout en œuvre dès ce mois de juin pour que la cantine scolaire puisse enfin être opérationnelle à la rentrée prochaine. En effet, une bataille entre experts d'assurances sur la responsabilité des dégâts occasionnés sur le matériel de cuisine lors de l'ultime nettoyage de fin de chantier, vient de prendre fin et nous avons enfin pu passer commande du matériel de remplacement.

L'entreprise de nettoyage incriminée a utilisé un produit fortement chloré qui a irrémédiablement attaqué, par émanation, tous les inox de la cuisine. Cette entreprise étant un sous-traitant du peintre qui devait initialement exécuter ce nettoyage, les assureurs de ces deux entreprises ont pris trois mois pour s'entendre sur les responsabilités et le financement des travaux et du matériel de remplacement.

Nous sommes sincèrement désolés de la gêne occasionnée pendant cette période de carence qui n'est pas de notre fait et a généré des frais supplémentaires qui, heureusement seront pris en compte par les assureurs.

Nous vous souhaitons de bien profiter de cet période estivale pendant laquelle vous pourrez participer aux différentes manifestations proposées par le Comité des Fêtes et l'Office du Tourisme. Bonnes vacances à tous !

Annie REIMHERR, maire de Beauville



Les employés municipaux

Ils oeuvrent pour le bien-être des beauvillois

Tout comme les mercenaires du célèbre western de John Sturges, ils sont au nombre de sept et tout comme eux, ils s'emploient à servir les villageois. La différence, c'est que pour ces sept-là, nul besoin de jouer de la gachette puisque ce sont vos employés municipaux ! Mais au fait, les connaissez-vous bien tous ? Peut-être pas... Certains sont pourtant là depuis longtemps. Voyons chronologiquement de quoi il en retourne...

La plus ancienne de l'équipe, c'est Marie-José BISSIERES. ATSEM à l'école maternelle de Beauville depuis la rentrée scolaire 1981, elle s'occupe depuis bientôt trente ans de nos chères têtes blondes. Ensuite, inutile de le présenter car nous avons tous eu recours à ses services un jour ou l'autre, vous aurez reconnu notre secrétaire de mairie depuis 1989 : André STOKOWSKY. Enfin, pour fermer le peloton des "anciens", Colette et Gérard VERN recrutés respectivement en 1994 et 1990. Tous deux sont agents techniques territoriaux : Madame est responsable de la cantine scolaire et de l'entretien des massifs floraux et Monsieur de l'entretien des bâtiments et du mobilier urbain. Passons maintenant aux "petits nouveaux"... Et tout d'abord Ilhem ELARDJA qui a été engagée en 2007 comme



DE GAUCHE A DROITE : Marie-José BISSIERES, Gérard VERN, Colette VERN, André STOKOWSKY, Ilhem ELARDJA, Maïssar LALANE et Pascal MASSOU

agent contractuel pour garder les enfants hors temps scolaire. Plus récemment en juin 2009, Pascal MASSOU a rejoint l'équipe pour remplacer Richard LAMARQUE dans la fonction d'agent technique responsable de l'entretien de la voirie en agglomération, des espaces verts et des cimetières. Enfin, pour terminer, la petite dernière des "sept mercenaires de Beauville", Maïssar LALANE, em-

bauchée à la rentrée 2009-2010 en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi en tant que gardienne des enfants hors temps scolaire.

Profitions de cette mise en lumière de nos employés municipaux pour leur adresser nos chaleureux remerciements pour le travail qu'ils effectuent souvent dans l'ombre mais toujours avec un sens aigu du service public.

Zoom sur...

La Communauté de Communes des Côteaux de Beauville

La Communauté de Communes des Côteaux de Beauville (CCCB) créée en 1996 à l'initiative de M. Jean-Pierre BISSIERES, est actuellement présidée par M. Thierry VALETTE, Maire de la Commune de Saint-Martin de Beauville. C'est un établissement public de coopération intercommunale, administré par un conseil communautaire. La CCCB regroupe aujourd'hui neuf communes : les huit communes du canton de Beauville plus la commune de La Sauvetat de Savères, soit environ 3 000 habitants. Beauville compte deux délégués siégeant au conseil de la CCCB : M. Bernard MASSOU et M. Olivier DAMAISIN.

La CCCB exerce en lieu et place des neuf communes membres un certain nombre de compétences : l'aménagement de l'espace et les actions de développement économique sont **les compétences obligatoires** définies par la loi.

En outre toute communauté de communes doit faire un choix de **compétences optionnelles**. La CCCB en a pris en charge un certain nombre : la collecte et le traitement des déchets ménagers ainsi que le tri sélectif, l'entretien et la gestion de la déchetterie de DONDAS, l'aménagement et l'entretien des voies communales et des chemins ruraux goudronnés, l'entretien et le fonctionnement de la salle de sports, le transport des élèves des écoles vers les installations communautaires, la politique du logement et du cadre de vie, et la construction et la gestion de structures d'accueil extrascolaires intercommunales pour la petite enfance (crèche) à l'exclusion des garderies périscolaires.

Enfin le conseil de communauté peut également choisir d'exercer **des compétences facultatives** qu'il définit lui-même. Ainsi la CCCB a choisi d'apporter



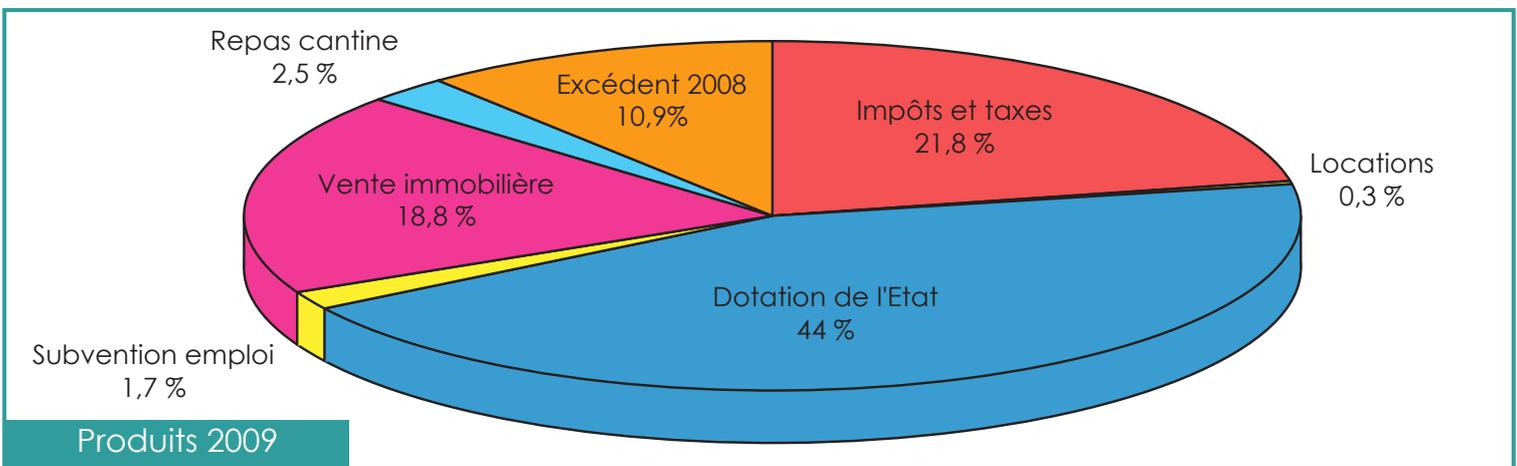
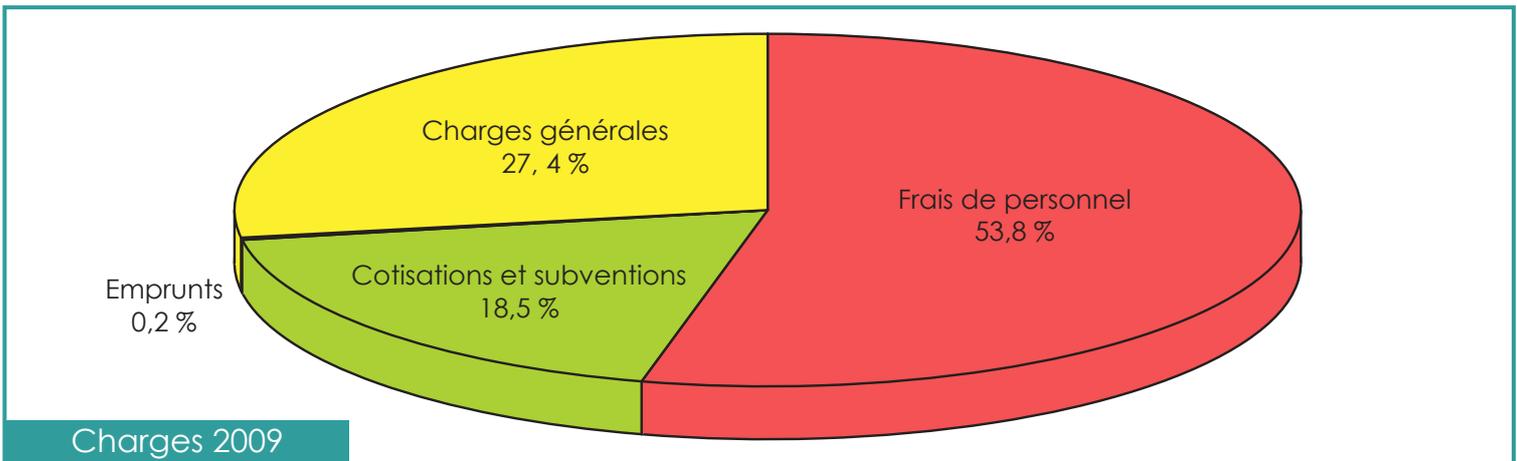
sa participation, ou son soutien à diverses structures qui agissent dans l'intérêt communautaire : participation à la démarche « Pays de l'Agenais », soutien aux manifestations associatives visant à la promotion des activités économiques de proximité (commerce, artisanat, agriculture), aide au fonctionnement de l'Office de Tourisme et de la bibliothèque, aide aux centres de loisirs extérieurs à la CCCB accueillant des jeunes de la Communauté, soutien aux manifestations sportives et culturelles organisées sur le territoire de la CCCB, acquisition, entretien et mise en commun de matériels à destination des associations locales pour les manifestations culturelles et sportives, aide à l'équipement en faveur de structures associatives en vue d'organiser et de pérenniser le portage de repas à domicile et enfin soutien aux actions associatives d'accueil de la petite enfance et des personnes âgées sur le territoire communautaire.



La déchetterie de Dondas

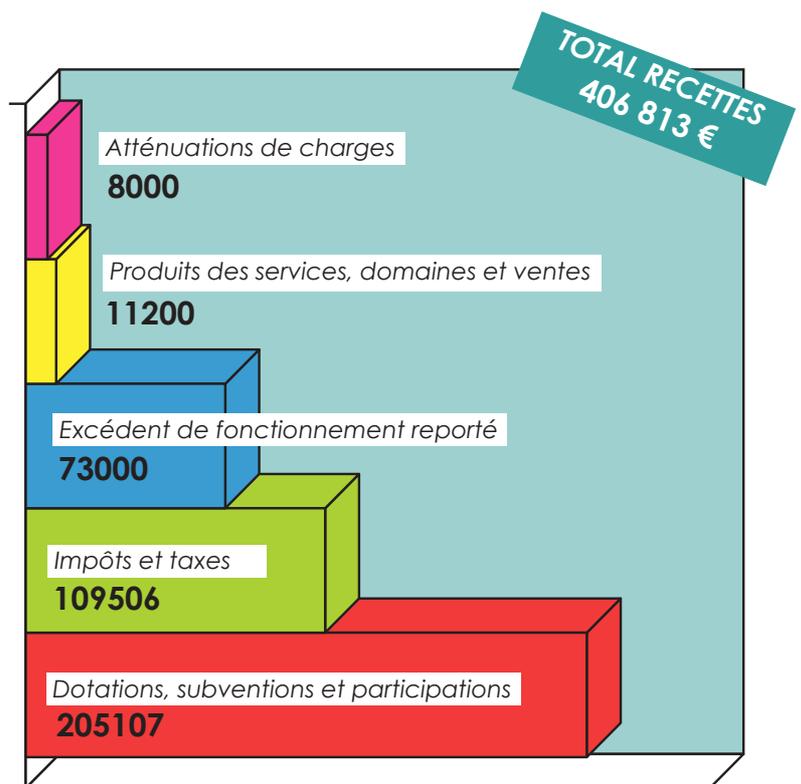
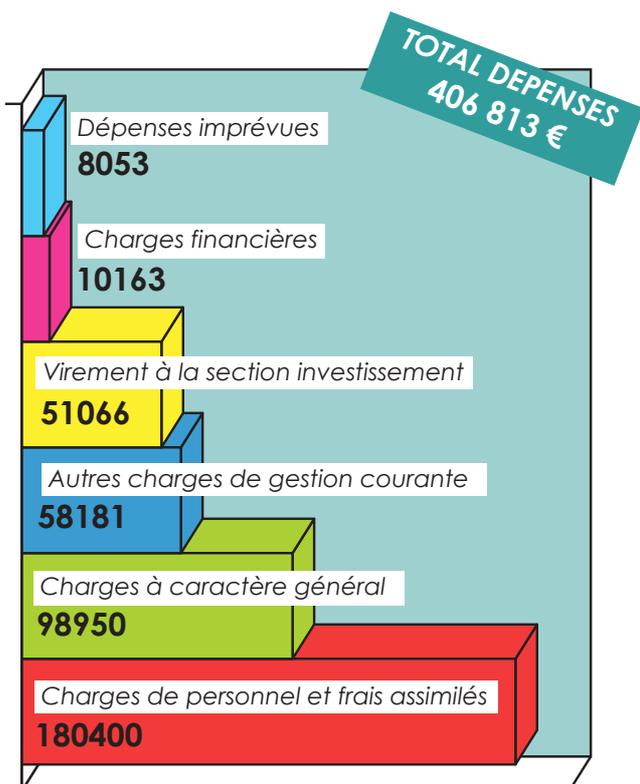
Le bilan 2009

Les charges et produits de fonctionnement de la commune



Budget prévisionnel 2010

Les dépenses et recettes de fonctionnement de la commune



Débat

Faut-il installer le WiMax à Beauville ?

Le Conseil Général de Lot-et-Garonne, soucieux d'assurer la desserte des zones mal couvertes par l'ADSL a la volonté de déployer un réseau WiMax dans notre département. L'opérateur choisi pour mener à bien ce chantier est la société "47 Sans Fil". Si vous faites partie des 20 000 foyers et entreprises Lot-et-Garonnais qui n'ont pas accès ou qui ont un accès limité à l'ADSL, vous êtes concerné par ce dispositif.

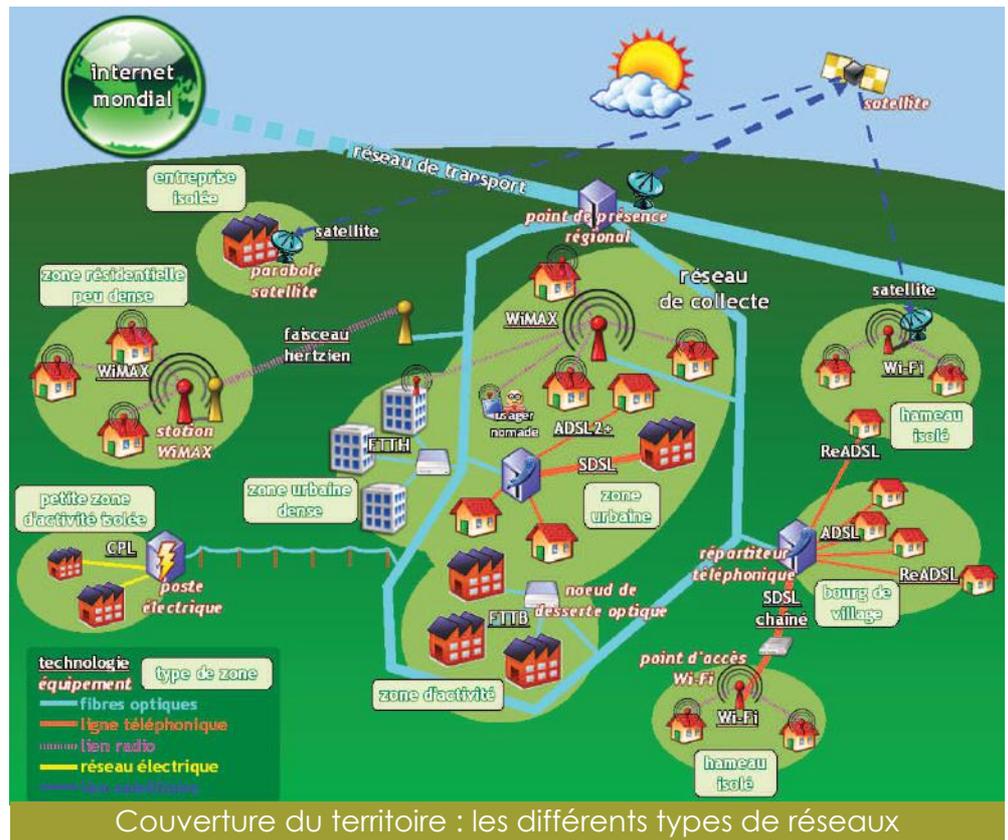
Mais c'est quoi le WiMax ? C'est une technologie hertzienne de transmission des données à haut débit qui, en comparaison avec l'ADSL classique, utilise les ondes radio tout comme le téléphone portable. Cette technologie permet de transporter sans fil l'ensemble des flux de communication (internet, données, voix).

Quels équipements doivent être déployés ? Il est d'abord nécessaire d'installer des antennes-relais sur des points hauts (châteaux d'eau, grands bâtiments, pylônes...). Ces antennes ont un double rôle : relayer le signal (tous les 10 km) et couvrir la zone environnante afin d'acheminer le haut débit. Ensuite chaque maison doit être équipée d'une petite antenne de toit qui capte et redirige jusqu'à votre ordinateur, via un modem, le signal de l'antenne-relais la plus proche.

Qu'en est-il de Beauville ? Sollicitée par le Conseil Général, la municipalité de Beauville a organisé le 5 mai 2009 une réunion d'information ouverte au public. Le Conseil Général et l'opérateur "47 Sans Fil" ont par la voix de leurs représentants respectifs, demandé au conseil municipal de Beauville l'autorisation d'installer une antenne-relais WiMax sur le château d'eau du village afin de permettre un accès à l'ADSL à tous les habitants de Beauville et des alentours, et notamment ceux de Blaymont. Si d'évidence, l'assemblée réunie ce jour-là était d'accord sur le principe d'un accès équitable à l'internet haut débit, deux questions se sont néanmoins posées : la technologie WiMax est-elle sans danger pour la santé ? L'emplacement choisi pour l'antenne n'aura-t-il pas un impact sur le paysage ?



Le château d'eau est visible depuis le Carré



Couverture du territoire : les différents types de réseaux

Le conseil municipal lors de la séance informelle du 29 octobre 2009 a préféré ajourner la décision d'autoriser l'implantation de l'antenne WiMax à Beauville et a choisi de se donner le temps de réfléchir. En effet, s'il n'est pas question de priver notre village et nos voisins de Blaymont d'une avancée technique indispensable à la communication moderne, nous devons nous assurer que ces installations répondent à un besoin réel de la population. Concernant les tarifs communiqués à la mairie par l'opérateur "47 Sans Fil", les offres "grand public" sont à 29 € pour un débit de 1 Mo et 34 € pour un débit de 2 Mo (l'option téléphonie est en sus et il n'y a pas d'option télévision numérique). Chacun jugera de la pertinence de ces tarifs en les comparant aux prix du marché.

Le WiMax est-il sans danger ? La technologie WiMax émet des ondes électromagnétiques qui, selon la réglementation européenne, peuvent être dangereuses pour la santé au-delà de 61 volts par mètre. Ce chiffre est fortement contesté entre autres par l'association militante "Robin des Toits" qui estime que le seuil limite doit se situer à 0,6 volt/mètre, soit 100 fois moins que le seuil légal. Les mesures effectuées sur plusieurs sites Lot-et-Garonnais sous le contrôle du Conseil Général se veulent rassurantes : situées entre 0,01 et 0,03 volt/mètre, les ondes émises seraient sans danger pour la santé, même aux yeux des opposants les plus exigeants. Cela semble régler la première question d'autant que "l'exposition au téléphone portable est 100 à 100 000 fois plus élevée que celles aux antennes" (cf. rapport adopté le 15/12/09 par l'Académie Nationale de Médecine).

Où placer l'antenne-relais ? Certaines remarques ont été faites lors de la réunion publique : le château d'eau étant plus près des habitations et visible du village, ne serait-il pas plus judicieux d'installer l'antenne 200 mètres plus loin près du central téléphonique existant ? L'impact visuel s'en trouverait largement diminué. L'opérateur "47 Sans Fil" tenu par des contraintes techniques et financières n'adhère pas à cette solution et informe la mairie par un courrier du 15 juin 2009 : "la commune la plus impactée, si votre conseil municipal rejetait le projet, serait la commune de Blaymont".

Comment se prononcer ? Le conseil municipal lors de la séance informelle du 29 octobre 2009 a préféré ajourner la décision d'autoriser l'implantation de l'antenne WiMax à Beauville et a choisi de se donner le temps de réfléchir. En effet, s'il n'est pas question de priver notre village et nos voisins de Blaymont d'une avancée technique indispensable à la communication moderne, nous devons nous assurer que ces installations répondent à un besoin réel de la population. Concernant les tarifs communiqués à la mairie par l'opérateur "47 Sans Fil", les offres "grand public" sont à 29 € pour un débit de 1 Mo et 34 € pour un débit de 2 Mo (l'option téléphonie est en sus et il n'y a pas d'option télévision numérique). Chacun jugera de la pertinence de ces tarifs en les comparant aux prix du marché.

Pour en savoir plus

www.cg47.org
www.47sansfil.net
robindestoits.org
www.priartem.fr



Etes-vous touché par ce problème ?

Si vous n'êtes pas satisfait de la vitesse de votre connexion internet ou si vous souhaitez tout simplement donner votre avis sur ce projet nous vous invitons à compléter et à retourner le bulletin ci-joint à la mairie de Beauville. Le nombre et le contenu des réponses constituera sans doute une source d'information significative susceptible d'orienter la décision du conseil municipal sur cette question délicate.

L'AFR et la bibliothèque

Donner l'accès à la culture en milieu rural : une mission associative essentielle

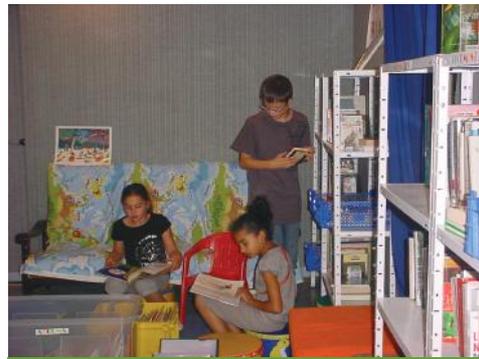
Les origines de la bibliothèque

L'AFR (Association Familiale Rurale) du canton de Beauville est née en 1947 afin de venir en aide aux familles. En février 1989, elle a créé la bibliothèque de Beauville sous la présidence de Jeanne-Marie Bourjade. Quatre responsables lui ont succédé dans ce rôle : Corine Mallette en juin 1989, Véronique Casassa-Vigna en 1997, Sylviane Planchant en 1999 et Béatrice Maheux en 2002. Cette bibliothèque a commencé son activité avec des dons de livres faits par des particuliers et un fonds de livres de la bibliothèque centrale de prêt, renouvelé périodiquement. Elle a toujours fonctionné grâce à des bénévoles du village et du canton.

Un partenariat avec La Sauvetat

Suite à la création de sa bibliothèque municipale, la commune de la Sauvetat de Savères a accepté de mettre à disposition de l'AFR leur employée qui vient faire des permanences à Beauville depuis octobre 2007. Cela permet une ouverture régulière le mercredi matin de 10h à 12h et le vendredi de 16h à 18h. Depuis le mois de décembre dernier, Marie-Anne Halary tient la permanence qui était assurée depuis deux ans par Violaine France. Ces bibliothécaires ont

pu être embauchées par la mairie de la Sauvetat de Savères grâce à des contrats aidés, subventionnés par l'état, et, dans les premiers temps, avec une aide de la Communauté de Communes des Côteaux de Beauville.



Des livres pour tous les âges à Beauville

Un transfert de compétence difficile

En 2009, la municipalité de la Sauvetat de Savères a demandé à la CCCB de modifier ses statuts pour que sa bibliothèque devienne communautaire. Chaque mairie a été questionnée sur ce point : la modification des statuts a été refusée à la majorité. En effet, les charges incombant à la CCCB auraient été trop lourdes : entretien des locaux, charges de fonctionnement (électricité, téléphone, eau...), salaire, charges sociales... Il a été suggéré à la commune de la Sauvetat de rendre sa bibliothèque associative. Pourquoi ? D'abord l'avantage d'une gestion moins lourde pour la commune puisqu'assurée par des bénévoles, et surtout la possibilité pour la

CCCB de subventionner cette action sans pour autant prendre la structure en charge dans sa totalité. Mais à ce jour aucune association n'a vu le jour et la CCCB ne peut plus apporter son aide. Pour résumer, on voit bien que la prise en charge d'un emploi aidé et sa pérennisation constitue le cœur de ce débat. Il serait dommage que pour des raisons financières, cette structure soit amenée à disparaître, ce qui mettrait en péril celle de Beauville qui, bien que plus modeste, n'en reste pas moins un point lecture très apprécié au niveau local.

L'AFR soutenue par la mairie de Beauville

Les locaux qui permettent de loger actuellement la bibliothèque de Beauville sont prêtés gracieusement par un habitant du village. Les charges sont payées grâce à une subvention allouée par la mairie de Beauville à l'AFR et par les fonds propres de cette association. Ce point d'accueil de proximité permet de se procurer des ouvrages sans se déplacer et d'obtenir sur demande un prêt de livre personnalisé. Enfants comme adultes fréquentent ce lieu régulièrement. L'accès à la culture doit aussi être possible en milieu rural. Les collectivités locales dans nos petites communes rurales ne peuvent pas tout prendre en charge mais avec de telles initiatives associatives, elles se doivent d'être un partenaire à la hauteur en apportant aide et soutien. C'est pourquoi la mairie de Beauville a toujours tenu à soutenir l'AFR dans ses actions en direction des familles et du milieu rural.

Les amis des chats

Une association caritative pour les animaux

Les Amis des Chats est une association roquecortoise à but non lucratif qui a pour vocation le bien-être des chats. Elle est présidée par Yolande Bishop. Son rôle est de faire stériliser les chats errants avec l'autorisation des municipalités afin d'en contrôler le nombre et le cas échéant d'en faire diminuer la population.

La mairie de Beauville a pris un arrêté le 2 octobre 2007 autorisant Les Amis des Chats à organiser un programme de

capture et de stérilisation.

Quelle est la procédure ? Des pièges sont posés pour capturer les chats errants et non-identifiés. Ils sont ensuite amenés chez le vétérinaire où les animaux en bonne santé sont stérilisés, répertoriés et traités contre les parasites. Pour finir, ils sont relâchés dans le secteur où ils ont été attrapés, pour troubler au minimum leurs habitudes. La municipalité s'engage à ne pas recapter les chats qui ont été stérilisés par Les Amis des Chats. Par cette méthode, la population des chats errants sera contrôlée et diminuera.

Bilan et projet de l'association

L'association "Les Amis des Chats" a déjà fait stériliser 24 chats errants dans le village et a dû faire euthanasier 5 chats porteurs d'une grave maladie contagieuse. Ces animaux étaient installés dans une maison vide du village. D'autres chats errants se trouvant aux alentours du Carré et du Picadou devraient être stérilisés prochainement.

Constat et recommandations

Une chatte et ses chatons peuvent produire 30 chatons en un an... Quand il existe une surpopulation de chats, ils habitent en groupes, se reproduisent, sont

souvent malades et peuvent infecter les autres chats, y compris les chats domestiques. Cela représente une menace pour la santé publique. L'association incite les propriétaires qui le souhaitent à faire stériliser leurs chats : les chats de compagnie qui ont été stérilisés sont plus calins, vivent mieux et plus longtemps (accouplements et combats étant les modes de contamination les plus fréquents).

Pour les plus démunis

L'association Les Amis des Chats distribue des bons de stérilisation aux propriétaires de chats à faibles revenus. Un formulaire de demande est disponible sur le site internet ou bien au magasin des Amis des Chats situé place de la mairie à Beauville. Pour en savoir plus visitez l'adresse www.les-amis-des-chats.com/fr

Rassembler les fonds nécessaires

L'association Les Amis des Chats organise des événements pour lever des fonds. En mai dernier a eu lieu une vente de livres à l'Office de Tourisme. Le 11 juillet prochain une fête sera organisée par l'association sur la place de Beauville avec des stands d'artisanat, des jeux et un salon de thé. Bienvenue à tous et venez nombreux !



Un chat errant capturé par L.A.D.C.

Souvenir de Marcoux

Dialogue avec Raymond DESPLATS, ancien maire de Beauville

Avez-vous connu le Marcoux d'antan ?

Bien entendu car je suis natif de ce hameau. J'ai vécu à Lastuquettes pendant 25 ans, de 1932 à 1957.

La population y était-elle importante à cette époque ?

Oui. Beaucoup de familles dépendaient de la paroisse de Marcoux. L'église et l'école étaient les deux pôles de vie du hameau.

Et d'où venaient tous ces gens ?

Hormis le curé et le "châtelain" qui étaient installés à Marcoux même, la paroisse regroupait les familles qui demeuraient sur le plateau et les pentes de Marcoux ainsi que celles qui vivaient dans les vallées voisines. Cela faisait un bon groupe d'enfants à instruire.

Vous avez fréquenté l'école de Marcoux. Où se trouvait-elle ?

On peut encore voir l'ancienne école publique de Marcoux au lieu dit Hautregard. C'était une classe unique d'une vingtaine d'élèves. L'institutrice, Mme Ettinger, qui avait aussi eu ma mère comme élève, nous amenait jusqu'au certificat d'étude. L'hiver elle nous faisait



M. Desplats, un ancien enfant de Marcoux

la cantine car certains enfants venaient à pieds de très loin. Tous les midis après la classe nous prenions le petit sentier au dessus de l'école pour nous rendre à l'église où le curé nous attendait pour le catéchisme.

Les paroissiens de Marcoux fréquentaient-ils leur église ?

Le curé Laval, qui avait dit sa première messe à Marcoux le jour de Noël 1900, officiait tous les dimanches. Il s'occupait aussi de la paroisse de Pau. Et je peux vous dire qu'à Pâques, à Toussaint ou à

Noël, l'église de Marcoux était pleine de tous les hommes et les femmes de la paroisse.

A part l'église et l'école y avait-il d'autres activités à Marcoux ?

Non. On ne trouvait ni commerçant ni artisan sur Marcoux. Pour cela il fallait aller à Beauville. Cependant on fréquentait assez peu le village car le travail de la terre était accaparant et on se débrouillait entre voisins pour les travaux des champs. Enfant j'allais parfois chercher le pain à Beauville.

Aujourd'hui Marcoux a cessé de vivre. Quand est-ce que tout cela a pris fin ?

Après la guerre de 1945 certaines familles ont quitté le plateau et peu à peu la population s'est mise à diminuer. Dans les années 50 l'école a fermé... Quand le curé Laval est mort en 1949, on l'a remplacé pendant un temps. Mais le prêtre ne venait plus à Marcoux qu'une ou deux fois par mois. Puis plus du tout...

Avez-vous la nostalgie de cette époque révolue ?

Un peu. L'après guerre a apporté la moissonneuse-batteuse dans nos exploitations. Du coup la solidarité nécessaire, qui réunissait les voisins durant de longues périodes pour les gerbiers ou les battages a disparu aujourd'hui. Autrefois nous vivions ensemble, aujourd'hui nous vivons à côté les uns des autres. C'est peut-être dommage...

Carnet littéraire

Jean DUBOIS, poète beauvillois

Voici un texte jadis écrit par Jean DUBOIS, natif de Beauville et poète à ses heures. Cet amoureux des belles lettres, qui gagna en son temps le concours du Jasmin d'Argent de la société littéraire de l'Agenais, fut aussi amoureux de son village. En effet, il nous livre dans ce poème en alexandrins sa vision du calvaire de Marcoux. Merci à Richard Lamarque de nous l'avoir aimablement communiqué.



Le Christ de Marcoux

LE VIEUX CALVAIRE

Au détour du sentier, dans le cadre sévère
D'un terre rocailleux où le chêne est ancré,
Sur un coin de ciel bleu, se profile un calvaire,
Dressant vers les sommets son emblème sacré.

L'ombre d'un Golgotha, dans ce lieu désertique
Rode sur les côteaux flagellés par le vent :
Symbolique rappel, cher au coeur d'un mystique,
Attrait d'un infini que l'on sonde en rêvant.

Au pied du crucifix, quelques touffes légères
De bruyère et d'iris esquissent un rempart
Et le sol raviné s'est paré de fougères
Qui jettent un tapis jusqu'aux buissons épars.

Je regarde ce Christ immolé sur la pierre,
Rongé par les embruns, les bras écartelés,
Meurtri par un soleil dont l'ardente lumière
Vient s'épandre alentour sur les rocs dentelés.

Sous les pieds mutilés, un liseron se glisse
Dans un timide essor, fragile et caressant
Et les vieux clous rouillés, sur cette pierre lisse,
Laissent couler des mains, comme un filet de sang.

Alliant la douceur à la désespérance,
Le visage apparaît, épargné par le temps,
De son regard jaillit, puisé dans la souffrance,
Le message divin que l'univers attend :

- "Père ! Ce Golgotha qui planait sur ma crèche,
A haussé mon amour jusqu'à ta volonté.
Mais ma croix, dans ton ciel, vient d'ouvrir une brèche
Par où devra passer toute l'humanité !"

juillet

vendredi 2 juillet 19 h 30

Cinéma en Plein Air

Eperon et place du Carré
organisé par Beauvillenvie

dimanche 11 juillet 12 h

Grillades, jeux de plein air

Place du Carré
organisé par Les Amis des Chats

mardi 13 juillet 19 h 30

Repas, bal, feu d'artifice

Place de la Mairie
organisé par Beauvillenvie

mercredi 14 juillet 13 h 30

Concours de pétanque France-Angleterre

Place du Carré
organisé par l'Office de Tourisme



vendredi 16 juillet 19 h 30

Marché nocturne gourmand Karaoke

Place de la Mairie
organisé par Beauvillenvie

vendredi 23 juillet 19 h 30

Marché nocturne gourmand Eliane chanteuse variété

Place de la Mairie
organisé par Beauvillenvie



samedi 24 juillet 21 h

dimanche 25 juillet 14 h 30

Moto Cross de Beauville

Gary
organisé par le Moto Cross Beauvillois

vendredi 30 juillet 19 h 30

Marché nocturne gourmand

Lonesome Wally country
Place de la Mairie
organisé par Beauvillenvie

août

vendredi 6 août 19 h 30

Marché nocturne gourmand

Fred Rigouste rock
Place de la Mairie
organisé par Beauvillenvie

dimanche 8 août 7 h

Brocante Vide grenier

Place du Carré
organisé par l'Office de Tourisme

vendredi 13 août 19 h 30

Marché nocturne gourmand

Ziljakara chanson française
Place de la Mairie
organisé par Beauvillenvie

vendredi 20 août 19 h 30

Marché nocturne gourmand

Carnet de Route chanson française
Place de la Mairie
organisé par Beauvillenvie

dimanche 22 août 8 h

Fête de la Saint Roch

Place du Carré
organisé par l'Office de Tourisme

septembre

samedi 25 septembre

Théâtre "Pyjama pour 6"

par la troupe Le feu aux planches
Salle des Fêtes - Entrée libre au chapeau
organisé par Beauvillenvie

octobre

Loto des Aînés

Salle des Fêtes
organisé par le Club Le Bienvenu

novembre

Loto

Salle des Fêtes
organisé par Santé Chez Soi

décembre

vendredi 17 décembre 18 h

Marché de Noël

Place de la Mairie
organisé par l'Office de Tourisme

samedi 18 décembre 15 h 30

Goûter de Noël

à la crèche La Passerelle
organisé par la Passerelle @ssociative



Calendrier scolaire

Rentrée scolaire

jeudi 2 septembre 2010

Vacances de Toussaint

du samedi 23 octobre 2010

au jeudi 4 novembre 2010

Vacances de Noël

du samedi 18 décembre 2010

au lundi 3 janvier 2011

Naissances

Illario MONTOY - le 9 mars 2010

Décès

Janice GAUNTLETT - le 8 janvier 2010

Yvan CAVAILLE - 6 février 2010

Marie-Renée SERRE - le 10 mai 2010

Etat
Civil

Les pompiers de Beauville

Courage et dévouement : telle est leur devise...

Tous les ans au moment des étrennes, nous avons le plaisir de les accueillir et d'échanger avec eux quelques mots lorsqu'ils viennent nous présenter le traditionnel "calendrier des pompiers". Ce moment bref permet cependant à chacun de se rappeler qu'en toutes circonstances ces hommes et ces femmes de bonne volonté sont là pour nous venir en aide. A ce titre, les sapeurs-pompiers de Beauville méritent pour le moins notre reconnaissance, si ce n'est notre admiration.

En France, le corps des sapeurs-pompiers a été créé en 1810 par Napoléon Bonaparte. Quant à celui de Beauville, la présence dans l'ancienne caserne d'une vieille pompe à bras datant de 1907 atteste de son histoire. Resté en sommeil pendant des années, notre corps de pompiers a été reconstitué en 1966 et aujourd'hui la caserne de Beauville fait partie des 47 centres de secours repartis sur le territoire lot-et-garonnais. L'équipe de Beauville est constituée de quinze pompiers volontaires : un méde-

cin-pompier, un officier chef de centre, deux sous-officiers et onze caporaux ou sapeurs. Ils effectuent une centaine d'interventions par an dont 70 % sont des secours à la personne. A cela se rajoutent les incendies, les inondations, la gestion des dégâts occasionnés par les tempê-



Le FPTR sur la route de Montaignu de Quercy lors des inondations

tes... Toutes ces interventions, rappelons-le, sont gratuites pour la population.

Installés depuis 2005 dans la nouvelle caserne située près de la salle des fêtes, les pompiers de Beauville disposent de 6 véhicules : un Véhicule de Secours aux Asphyxiés et Blessés (VSAB), un Fourgon Pompe Tonne Rural de 3000 litres (FPTR), un Camion Citerne Grande Capacité de

12000 litres (CCGC), un Véhicule Tous Usages (VTU), un Véhicule de Liaison Radio (VLR) et un Véhicule de Liaison Radio Tous-Terrains (VLRIT).

Pendant de nombreuses années la totalité de la charge financière de la caserne a incombé à notre seule commune. Aujourd'hui, cette dépense est mutualisée. En effet, elle est assumée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), organisme financé par le Conseil Général et l'ensemble des communes du Lot-et-Garonne.

Quant au personnel, il est aussi géré par le SDIS sur le plan financier et par le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) de Foulayronnes pour l'organisation des interventions. Pour plus d'efficacité le service n'a cessé d'évoluer et la bonne vieille sirène d'autrefois a laissé place à des moyens modernes de communication centralisée permettant de "biper" directement les pompiers disponibles pour intervenir au plus vite.

Pour finir un rappel toujours utile : pour joindre le central en cas de feu de bâtiment ou de végétation, d'accident de la circulation, de malaise sur la voie publique, composez le 18 ou le 112 (numéro d'appel d'urgence européen réceptionné en France par les sapeurs-pompiers).

Itinéraires particuliers

Quand profession rime avec passion...

En ces temps de chômage, où les jeunes éprouvent des difficultés certaines pour rentrer dans la vie active, voici l'exemple de deux jeunes beauvillois qui donnera un peu d'optimisme dans le marasme ambiant et dont chacun pourra s'inspirer. Il s'agit de l'histoire de Nicolas BISSIERE et de Cyril MALLETERRE, deux jeunes hommes de notre village, âgés respectivement de 22 et 24 ans. Tous les deux se sont engagés comme pompiers volontaires au centre de Beauville, le premier en 2005 et le second en 2007. Après avoir bénéficié d'une formation initiale, ils ont découvert sur le terrain, le sens de cet engagement qui, pour eux, est rapidement devenu une vocation.

Le bac en poche, ces deux jeunes pompiers volontaires ont décidé de tenter la voie du professionnalisme. En 2008, ils se sont inscrits au concours national de recrutement des sapeurs-pompiers professionnels, un concours composé d'épreuves physiques et sportives suivies en cas de réussite d'épreuves orales de culture générale.

Après avoir brillamment passé ces épreuves, Nicolas et Cyril ont été admis sur la liste des reçus. Il leur restait maintenant à se mettre à la recherche d'un employeur... Après de nombreux envois de lettres de motivation, ils ont eu tous deux



Les sapeurs Nicolas et Cyril au sein de l'équipe du C.I.S. de Beauville

la chance d'être engagés : Nicolas en Meurthe-et-Moselle au SDIS de Nancy et Cyril en Lot-et-Garonne au CTA-CODIS de Foulayronnes. Après une période de formation de 4 mois, ils sont entrés de plain pied dans le métier. Par contrat ils devront rester au moins 3 ans dans leurs départements respectifs avant de pouvoir demander une mutation.

Si ce parcours réussi vous donne des idées, sachez que ce concours national est ouvert à tous les jeunes entre 18 et 25 ans (bac non requis). Il existe sous forme externe ou bien interne pour les candi-

dates qui sont déjà pompiers volontaires. Sachez aussi que le salaire d'un pompier débutant dans la profession se situe selon les régions entre 1600 et 1800 euros (plus les primes éventuelles) et que les perspectives de carrières sont intéressantes.

Et ce n'est pas le major GALAN qui nous contredira, lui qui trouve tant de satisfactions dans sa mission. Il lance, par le biais de ce bulletin, un appel à tous les jeunes qui désireraient se joindre au corps des sapeurs-pompiers volontaires de Beauville. Si vous êtes tenté par l'aventure, contactez-le au 06 82 22 80 63.